



LE COMPTE-RENDU

N° 17

Bulletin d'informations de la municipalité de Retournac

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2009

CARNIVAL
de **RETOURNAC**

14 Mars 2009

Curso à 15 heures
Fougat,
Soirée repas dansant
à partir de 19h30

Municipalité de Retournac
<http://www.ville-retournac.fr>

Prochain conseil municipal : mercredi 8 avril 2009 à 19h30
(2^e étage de la mairie, ancienne salle des fêtes). *Tout citoyen a le droit d'y assister.*

Mairie de Retournac - 43 130 RETOURNAC - Tél 04 71 59 41 00 - Site internet : www.ville-retournac.fr
le maire et les élus sont à votre disposition tous les jours sur rendez-vous
mairie ouverte du lundi au vendredi 8h - 12h 13h30 - 17h, samedi 9h 11h

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2009

1- Comptes de Gestion de l'exercice 2008 - Approbation des comptes de gestion du Trésorier de la Commune pour les Budgets : unanimité. Service de l'Eau : approbation moins une abstention. Service Assainissement : approbation moins une abstention. Forêt de Miaune : approbation moins une abstention.

2- Approbation à l'unanimité des quatre comptes administratifs arrêtés à la date du 31 Décembre 2008, conformes aux comptes de gestion du Trésorier, receveur de la Commune.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2008 BUDGET GENERAL**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Dépenses	2 522 198,95€
Recettes	2 786 602,76€
Excédent fonctionnement clôture	264 103,6€

PRINCIPALES DÉPENSES :

charges à caractère général	1 025 816,44€
charges personnel, frais assimilés	1 069 100,86€
autres charges de gestion courante	287 817,61€
charges financières (intérêt dette)	139 206,93€
charges exceptionnelles	257,11€
Total Dépenses	2 583 668,95€

PRINCIPALES RECETTES :

excédent de fonctionnement 2007	0€
atténuation de charges	8 907,10€
produits services domaine, vente diverses	136 566,34€
impôts et taxes	1 237 648,27€
dotations, subventions, participations	1 198 679,89€
locations+produits financiers	126 948,18€
produits exceptionnels	76 763,56€
Total Recettes	786 602,76€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses	1 137 131,53€
Recettes	1 725 554,44€
Résultat de clôture	+ 588 422,91€

PRINCIPALES DÉPENSES :

remboursements d'emprunts	284 786,72€
immobilisations en cours	159 682,90€
	et 689 921,75€
<i>dont : musée 353 830,43€</i>	
<i>aménagement bourg 99 438,03€</i>	
<i>réseau électrification 67 583,26€</i>	
Total Dépenses	1 137 131,53€

PRINCIPALES RECETTES :

virement de section Fonctionnement	0€
F.C.T.V.A, excédents	
fonctionnement capitalisés	727 397,10€
subventions	616 486,64€
emprunts et dettes	307 170,21€
différences sur réalisations /	
transferts entre sections	0€
cessions/ immobilisations corporelles	0€
prêt	0€
Total Recettes	1 725 554,44€

3- Approbation unanime affectation des résultats des budgets

4- Recensement de la Population – Rémunération des Agents recenseurs alignée sur le tarif horaire du SMIC soit 8,71 € de l'heure. **Sept agents recenseurs ont travaillé dont 4 qui étaient en situation de recherche d'emploi. Unanimité.**

5- Propositions de subventions 2009 aux associations

Lors du conseil municipal du 22 avril 2008, comme suite, aux recommandations du Centre de Documentation du Trésor Public, soucieux d'une application scrupuleuse du cadre légal, le conseil municipal décidait :

- pour chaque association bénéficiant d'une aide de la commune sera mentionnée l'aide financière apportée par la ou les collectivités ainsi que les avantages en nature : moyens humains et matériels avec une évaluation précise de ceux-ci.

Inscription d'une somme plafond au budget. Le montant total de l'enveloppe en faveur des associations s'élève à 117 300€.

6- Subventions exceptionnelles

1100€ à l'Harmonie Municipale pour les frais de déplacement annuel du chef qui vient de Saint Maurice de Lignon approbation, 1 abstention, 3 contre : Claude DUBUY, Lucien POINT, Pascale BOUTEYRE.

906€ au Retournac Sportif pour participation aux frais de déplacements 2009 des deux équipes jeunes (13 ans et 15 ans) évoluant en Ligue d'Auvergne (solde de la demande présentée en 2008 et scindée sur les deux exercices) unanimité.

312,50€ à la Ligue de l'Enseignement (Fédération des Oeuvres Laïques) pour l'organisation du Centre de Loisirs de Février. Unanimité.

Le Tennis club sollicite une subvention exceptionnelle. Peut-être conviendrait-il de définir un montant par jeune, comme pour le Retournac sportif et revoir la subvention de fonctionnement. 15€/licencié en 2009.

-> adoption d'un principe de subventionnement en faveur du sport, avec une subvention de 15€ par retournaçois licencié ou membre d'un club à Retournac.

Organisation Mobil'Foot 2009 – Animation football au stade Boncompain en Août – 1 805,00 € une date est arrêtée mais les affiches sont attendues au moins un mois avant. La sono devra être modérée afin d'éviter tout risque de trouble ou de lésions auditifs, tant chez les enfants que les riverains.

7- FCTVA Anticipé – Information sur la possibilité de percevoir le FCTVA de manière anticipée.

Cette situation sera constatée à l'approbation du Budget Primitif 2009.

8- Action au Tribunal Administratif de M. Jean DELOLME contre la Commune de Retournac

Monsieur Jean DELOLME a introduit une requête auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand contre la commune de Retournac. Par décisions du conseil municipal du 20 octobre 2008 la commune a émis des titres de recettes afin d'obtenir le remboursement de deux factures qui ne correspondaient pas aux missions habituelles d'une mairie ou d'un service public. A savoir : une facture d'un montant de 1 341,41 € correspondant à l'achat de bouteilles d'apéritif auprès de la société RICARD (36 bouteilles de Ricard et 36 bouteilles de whisky) établie le 8 février 2008 et livrées à la filature ainsi que la facture d'une plaque en lave avec texte, de 55cm X 70 cm commandée par Monsieur Jean DELOLME ancien maire pour un montant de 577€ sans aucune décision du conseil municipal. Le Conseil Municipal autorise le Maire à ester en justice pour défendre la Commune, solliciter l'assistance juridique de la SMACL dans le cadre du contrat d'assurance de Protection Juridique.

9- Communes Forestières – vote d'une Motion de soutien au service public de l'Office National des Forêts

17 pour.

10- Office National des Forêts – Programme d'Actions 2009 dans la forêt de Retournaguet :

Travaux de gestion courante qui se bornent à l'entretien du périmètre pour un montant estimatif de 1 520 €. Unanimité.

11- Syndicat Intercommunal de Capture des Carnivores Domestiques Errants

Retrait du Syndicat de la Commune de Bas-en-Basset, entrée de la Commune de Beauzac. Unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Choix d'un architecte pour l'étude d'un agrandissement de l'école de Jussac et la réhabilitation de l'église de Sarlanges. La coopérative d'Habitat Rural sera sollicitée.
- Brigitte ROCHE rend compte de la nécessité de trouver un local pour le Secours Catholique
- Vote d'un voeu unanime du conseil municipal pour le maintien de la dotation de péréquation de la région Auvergne.



Les élèves des écoles de Beauzac, Bas en Basset et Retournac ainsi que
les résidents de la Maison de Retraite de Beauzac vous invitent à
venir découvrir le fruit de leur travail dans le cadre de l'exposition :

Printemps des Contes

Du 14 Février au 4 Avril 2009

Exposition Itinérante sur les trois communes de Beauzac , Bas en Basset et Retournac

Du 14 Février au 28 Février à la Médiathèque de Beauzac

Du 2 Mars au 8 Mars à la Maison de Retraite de Beauzac / mercredi 4 mars, 15H heure du conte

Du 9 Mars au 22 Mars à la Bibliothèque de Bas en Basset / mercredi 18 mars, 15H heure du conte

Du 23 Mars au 4 Avril à la Médiathèque de Retournac / mercredi 25 mars, 15H heure du conte

Entrée gratuite pour tous : Renseignements au 04.71.61.50.34 ou 04.71.59.44.46
Heure du conte sur inscription

Dans le cadre d'un partenariat entre les médiathèques de Retournac et de Beauzac, une exposition itinérante autour des contes circulera sur trois communes du 14 février au 4 avril 2009.

Cette exposition présente le travail des écoles de Beauzac, de Bas en Basset et de Retournac, mais aussi celui des résidents de la maison de retraite de Beauzac.

De plus, la Bibliothèque de prêt de la Haute-Loire ainsi qu'une association «Nous voulons lire» propose une exposition thématique sur les contes traditionnels.

La ludothèque «Ricochet» a également participé puisqu'elle a effectué une sélection de jeux autour des contes et ceux-ci font partie intégrante de l'exposition.

L'entrée est gratuite. Renseignements au : 04 71 61 50 34 ou 04 71 59 44 46

Du 23 Mars au 4 Avril à la Médiathèque de Retournac

Afin d'illustrer cette exposition, une animation «contes» sera proposée dans chaque bibliothèque suivie d'un moment ludique et d'un goûter.

Les Médiathèques de Beauzac, Bas-en-Basset et Retournac invitent les enfants et leurs parents à venir écouter des histoires :

Mercredi 25 Mars à 15 H à la Médiathèque de Retournac

Ces activités sont gratuites mais il faut s'inscrire obligatoirement car le nombre de places est limité.

Agenda Animations mars avril

• Samedi 14 mars Carnaval 2009

Vers 15h : Défilé avec rendez-vous avenue d'Artias

Vers 16h : animation place Boncompain avec présentation des différents groupes

Vers 17h30 : animation autour du Fougat, au bout de l'allée des platanes à

partir de 19h : animation et repas à la salle omnisport SOIREE avec REPAS

organisée par les commerçants de Retournac

• Samedi 14 mars Concours tarot officiel

Amicale Laïque - salle bourgogne A.M. et soir

• Samedi 21 mars Loto Retournac Sportif

salle bourgogne - 20h
Concours pétanque - Pétanque Retournacoise
salle omnisport

• **Dimanche 22 mars** Commémoration locale défilé - cérémonie religieuse avec FNACA + anciens combattants + harmonie municipale.

• **Mercredi 25 mars** 15h médiathèque animation contes.

• **Samedi 28 mars** portes ouvertes au collège Après-midi détente avec les Amis de Retournaguet salle bourgogne

• **Samedi 4 et dimanche 5 avril** boulo-drome 1^{er} salon antiquités brocante organisation ABAR 06 80 25 53 63 ou 06 85 74 23 97

• **Samedi 4 avril** concert chorale clef de sol

• **Dimanche 5 avril** belote croix rouge

Foire des Pâquerettes

Festival des Vins et Produits du Terroir

18 et 19 avril 2009

Cette manifestation a bien lieu à Retournac le 3^{ème} week-end d'avril. Tout est mis en oeuvre pour la réussir : forains, festival des vins et produits du terroir, foire aux bêtes, artisanat d'art avec démonstration, jeux pour enfants, concours de dessin, sensibilisation à l'éco-emballage en créant des oeuvres d'art, vide-grenier spécial enfants, et d'autres animations.

Une soirée « celtique » le samedi soir à la salle omnisport avec la nouvelle association Re – turn - ac....

Pour s'inscrire 04 71 59 41 00

LE POINT SUR LE MUSÉE DES MANUFACTURES DE DENTELLES DE RETOURNAC

Le budget 2009 du Musée des Manufactures de Dentelles, labellisé «Musée de France» apparaît difficile à réaliser.

Pour une année il faut compter une dépense de fonctionnement située à 400 000 € et une dépense d'investissement autour de 150 000€.

L'intérêt de la présence d'un tel musée, avec les retombées culturelles, touristiques, économiques qu'il génère dépasse largement le cadre de Retournac. Il rejaillit sur le territoire de la communauté de communes des Sucs, les Gorges de la Loire, l'arrondissement d'Yssingaux, notre partie du chemin de Compostelle, le département, la région.

Mais la commune de Retournac ne peut supporter seule le poids d'un tel fonctionnement. La qualité du musée, du travail de son équipe ne sont absolument pas en cause.

Après consultation officieuse des différents partenaires possibles, sur la base d'une dépense annuelle de fonctionnement située à 400 000 €.

Le Conseil régional : exclus à ce jour de participer au fonctionnement

Le Conseil général : est prêt à s'engager à hauteur de 33%,

La Communauté de Communes des Sucs : serait disposée à apporter 60 000 €

La Commune de Retournac : son budget de fonctionnement ne permet pas une contribution supérieure à 133 000 € pour les charges de personnel du Musée.

A ce jour nous disposons donc de l'hypothèse maximale suivante :

Commune de Retournac	33 %
Conseil Général de Haute-Loire	33 %
Communauté de Communes des Sucs	15 %
TOTAL	81 %

Ainsi 19 % (soit 76 000 €) du budget annuel de fonctionnement ne sont pas assurés. Il serait regrettable que l'incapacité de financer ces 19 % entraîne la perte de ce musée. Ce serait un formidable gachis financier, matériel et humain.

Nous espérons que la communication négative de ces derniers jours autour de l'attitude de la communauté de communes des Sucs n'anéantira pas tous nos efforts entrepris pour donner une image positive de Retournac et de son canton, avec le musée.

Des atouts conjugués comme le musée de Retournac - musée de France, un patrimoine d'églises romanes et de châteaux dans la vallée de la Loire «sauvage», la conjugaison d'itinéraires pédestres comme le chemin de Compostelle avec la présence d'une rare gare SNCF, une communication tout autant soignée que ciblée peuvent attirer touristes, décideurs.

Il ne peut y avoir de développement économique si le développement culturel n'est pas assuré.

Ce qui singularise et tend à l'excellence est plus porteur qu'un nivellement par le bas autour de projets « kitsch – prêts à porter » éculés avant même leur construction par la banalité de leur surabondance déjà vue sur tout le territoire national.

Nous avons besoin de tous : parlons du musée par son contenu extraordinaire, parlons de nos atouts, soyons fiers de Retournac, sachons le dire, être les acteurs engagés du développement de notre territoire.